



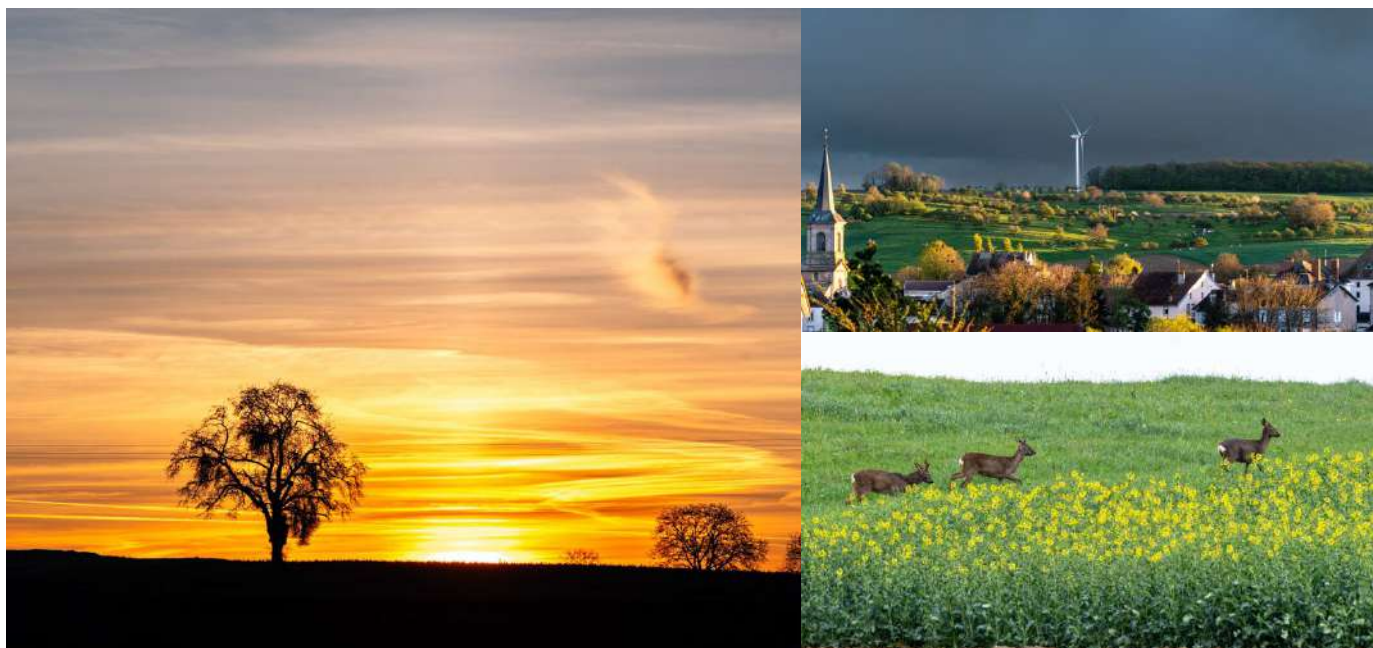
DOMPAIRE ACTU'



LES ECHOS de Madame et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompaire et Madame et Lamerey en 770 ex/n°56

Edition mai juin 2024



Photos Philippe POIX

Pour rappel bulletin de juillet / août 2024, remise des articles pour le 15 juin 2024

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 - Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03.29.36.50.54 – mairie.dompaire@wanadoo.fr – www.dompaire.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 13 et 27 mai 2024

Lundis 10 et 24 juin 2024

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Fermée le mercredi

COMMUNES DE DOMPAIRE MADONNE & LAMEREY

INVITATION

Vous êtes invité(e) à vous associer aux cérémonies qui marqueront la Commémoration de la Victoire de 1945

MERCREDI 08 MAI 2024

PROGRAMMES

- 11 h 30 Départ pour le Monument aux Morts
Dépôt de gerbes et minute de silence
Lecture du Manifeste des Anciens Combattants
Lecture du Message du Ministre
- 12 h 00 Verre de l'amitié à la salle polyvalente

ASSEMBLEE GENERALE SOUVENIR DE LA BATAILLE DE DOMPAIRE



13 SEPTEMBRE 44



L'association tiendra son assemblée générale le

Mardi 21 MAI 2024 à 20h00

A la salle culturelle de la CCMD à DOMPAIRE
(2° étage)

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

Secrétaire de séance : Mme Nathalie LELARGE.

Frais de fonctionnement des écoles :

Le syndicat scolaire a voté dernièrement une modification de ses statuts. Ces derniers prévoient entre autres que le syndicat ne facturera plus les frais de scolarité des écoles et que la commune de Dompain devra le faire directement auprès des communes extérieures. Le CM accepte à l'unanimité ces modifications.

Projet Educatif Territorial (PET):

Mickaël NICOLAS, responsable du service jeunesse a rédigé le PET pour les années 2024 à 2027.

Ce projet définit dans le détail les conditions d'accueil des enfants au périscolaire et à l'extrascolaire, les objectifs éducatifs et culturels mis en place ainsi que les moyens humains et matériels nécessaires.

Il précise également les partenaires institutionnels ou associatifs et l'organisation de la structure de pilotage. Le CM approuve à l'unanimité le Projet Educatif Territorial.

Renouvellement de la ligne de trésorerie :

Pour le financement de ses éventuels besoins ponctuels de trésorerie, la commune de Dompain décide de renouveler auprès de la Caisse d'Épargne une ouverture de crédit dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 150 000 €.

Le CM approuve à l'unanimité.

Convention avec le CDG 88 (Centre De Gestion)

La commune adhère au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Vosges pour la gestion administrative de son personnel.

De nouvelles prestations « à la carte » sont désormais proposées. Elles concernent les actes et documents liés au déroulement de carrière, à la gestion du temps de travail, aux régimes indemnitaires et à la retraite des agents publics.

Le CM à l'unanimité autorise la signature de cette convention.

RIFSEEP :

Le RIFSEEP ou Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, est l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État.

Il devra faire l'objet d'un débat particulier ultérieur mais la délibération du jour doit définir la base annuelle de calcul des primes IFSE et CIA. La proposition est de 1/24^e du brut annuel réparti en 65% pour IFSE et 35% pour CIA.

Le CM approuve à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2024

Budget bois :

Ce budget est préparé en collaboration avec les services de l'ONF avec le souci permanent de maintenir notre patrimoine forestier.

Le budget de fonctionnement est de 178 323,88 €.

Le budget d'investissement est de 27 318,23 €.

Budget annexe « Lotissement » :

Ce budget créé pour la réalisation de 4 parcelles constructibles sur le terrain situé à côté du cimetière, sera clôturé après la vente de la dernière parcelle.

Ce budget s'équilibre à 214 295,73 € en fonctionnement et 73 192,73 € en investissement.

Le prix de vente des parcelles entièrement viabilisées a été précédemment fixé à 45,00 € TTC le m².

Budget principal :

Préparé par nos secrétaires et par la commission des finances, ce budget se veut prudent en raison des risques liés à une inflation possible et en particulier au prix des carburants et de l'électricité.

Néanmoins, le budget de fonctionnement des écoles présenté par Madame la Directrice a été entièrement pris en compte de même que celui des subventions aux associations dont le montant prévisionnel total est de 20 000 €.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 853 280,55 €.

Le budget d'investissement s'équilibre lui à 794 921,67 €.

Le montant global du budget destiné aux associations, aux écoles, au Saint Nicolas des écoles et à la participation pour les enfants qui s'inscrivent à une activité sur la commune (120 € par enfant et par an) reste inchangé à hauteur de 20 000 €

SUBVENTIONS	2023	SUBVENTIONS	2023
AMICALE SAPEURS POMPIERS	600 €	DYNAGYM (GV ADULTES ET ENFANTS)	300 €
AMICALE MAISON DE RETRAITE	100 €	JUDO CLUB	200 €
ASCD	400 €	LE SOUVENIR Français	20 €
ASSOCIATION CROIX DE VIRINE	40 €	LES AMIS DE L'ECOLE	300 €
CLUB ALPINISME Français	100 €	LAD	200 €
DOMPAIRE PARTICIPATION ASSOC (120€/enf)	9 000 €	MADHB	400 €
DOMPAIRE PING PONG	400 €	MADONNE A NAGLAINCOURT	100 €
ECOLE MATERNELLE	380 €	PREVENTION ROUTIERE	50 €
ECOLE PRIMAIRE	890 €	SOUVENIRS BATAILLE DE DOMPAIRE	350 €
HARMONIE MUNICIPALE	1 700 €	SPORT LOISIR	300 €
FORME ET BIEN-ETRE (GV 3ème AGE)	200 €	PROVISIONS SUBVENTION EXCEP.	3 970 €

L'ensembles des budgets ont été adopté à l'unanimité.

Taux des taxes :

Malgré une situation générale tendue et des perspectives économiques inflationnistes, le maire propose de maintenir le taux des taxes locales foncières « bâti » et « non-bâti » ainsi que la taxe d'habitation. A noté que le taux communal actuel est inchangé depuis 12 ans.

Cependant, suite au changement de statuts du Syndicat Scolaire, la fiscalisation des dépenses qui figurait sur les états d'imposition dans les colonnes « syndicats de communes » est supprimée à partir du 1^{er} janvier 2024 et intégrée dans la part communale **sans que cela augmente les impôts des contribuables.**

Les taux proposés par le conseiller financier des communes sont pour 2024 :

Taxe foncière sur le « bâti » :

Taux communal 41,31%

Part Syndicat scolaire 5,38% Soit un taux global de 46,69%

Taxe foncière sur le « non-bâti » :

Taux communal 48,00%

Part Syndicat scolaire 6,25% Soit un taux global de 54,25%

Taxe d'habitation sur les logements vacants :

Taux communal 23,42%

Part Syndicat scolaire 3.05% Soit un taux global de 26,47%

Le CM, à l'unanimité, valide cette nouvelle répartition.

NOUVELLE ENTREPRISE

Nous avons le plaisir d'accueillir à DOMPAIRE la SAS Les Horizons d'Aurèle inaugurée le 20 avril par Aurélie FETET-MUNSCH et Hadrien AUBRY et qui vous propose des Vans aménagés à la location.



« N'avez-vous jamais rêvé de partir à l'aventure avec le confort d'un chez soi ?

Alors, que vous soyez en famille, entre amis ou un aventurier solitaire, nous vous invitons à partir en voyage avec l'un de nos vans aménagés tout confort, équipés et autonomes.

En effet, les véhicules que nous vous proposons possèdent un coin cuisine, un réfrigérateur, une douchette extérieure

rendue plus intime par une tente d'extension, un auvent latéral pour prendre un repas autour de la table, 3 chaises de camping, convertisseur 220V ainsi qu'une batterie avec environ 3 jours d'autonomie en pleine nature grâce au panneau solaire installé sur le toit.

Nos vans sont aménagés avec le plus grand soin et possèdent de nombreux accessoires non optionnels.

En van aménagé, à la différence d'un camping-car, aucune limite !

Vous pouvez vous rendre où bon vous semble pour profiter des plus belles randonnées, visiter sans contrainte les villes et villages que vous

traversez, passer du temps et vous reposer face aux plus beaux spots de notre belle région, de France et d'Europe.

Avec Les Horizons d'Aurèle, bienvenue à bord, où chaque kilomètre se transforme en souvenir et devient une nouvelle histoire à écrire...

À bientôt pour vos prochaines aventures !

Nous sommes à votre écoute et aurons le plaisir de vous renseigner au 06.03.84.21.90 »

Aurélie FETET-MUNSCH

contact@leshorizonsdaurele.com

www.leshorizonsdaurele.com



INSCRIPTIONS A L'ECOLE DOMPAIRE



INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE POUR LES ENFANTS NES EN 2021

ET A L'ECOLE PRIMAIRE (pour les nouveaux)

**MERCI DE VENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AFIN DE
CONNAITRE LES EFFECTIFS DE RENTREE**

La Mairie est ouverte du mardi au vendredi de 11h à 12 h et de 15h à 17h

Le mercredi de 09h à 12h – FERMEE L'APRES-MIDI

Le samedi matin de 09h à 11h

En cas de problème, merci d'appeler la mairie au 03.29.36.50.54

**Vous pouvez également faire l'inscription par mail en joignant les documents
ci-dessous à : mairie.dompaire@wanadoo.fr**

pour inscription à l'école

Bulletin de radiation (uniquement pour les enfants qui changent d'école)

EFS – DON DU SANG

Le docteur C. BRULLARD, Responsable Prélèvement Nancy, remercie l'ensemble des donneurs et des bénévoles au nom des malades qui vont en bénéficier pour leur générosité et leur « indispensable et efficace participation ».

Le jeudi 28 mars 2024, 55 personnes se sont présentées et 52 ont été prélevées, dont 4 nouveaux donneurs.



EFS Grand Est

NETTOYONS NOTRE COMMUNE



Dimanche 14 avril, a eu lieu l'opération « Nettoyons notre commune » organisée par la mairie en partenariat avec le Conseil Départemental.

Plus d'une vingtaine de personnes s'est retrouvée vers 9h30 à la salle de la gare. Après la distribution de gants, de pinces à déchets et de sacs poubelle, plusieurs groupes ont rejoint les différentes zones à nettoyer : emprise gare, les écoles et la maison des associations, Canejut, rue du Baxon et rue Charles Gérôme. Cette matinée a pour but de sensibiliser le public à la problématique des déchets et à l'incivilité.

Une première satisfaction pour tous les participants, les sacs poubelles étaient moins remplis encore cette année. Un bel effort a été fait par nos concitoyens. La deuxième satisfaction est l'implication de la jeunesse. Jules, Louis, Charly et sa charrette, Axel, Clémence, Lenny, Liviu et Thomas étaient motivés pour ramasser les déchets n'hésitant pas à mettre les pieds dans l'eau (heureusement chaussés de bottes).

Pour clôturer cette belle matinée, sous un soleil éclatant, le verre de l'amitié fut partagé. Nous remercions tous les participants et surtout les enfants en espérant qu'ils feront des émules pour les prochaines éditions.



SOIS UN POTE RAMASSE MA CROTTE



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs et jardins.

Puisque le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire, il est demandé aux propriétaires de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation et de procéder immédiatement au ramassage des déjections de leur animal, sur la voie publique y compris les caniveaux ou tout autre espace public.

Ce geste éco-citoyen permet de veiller à la salubrité des voies et des espaces publics, pour soi et pour les autres.

Pour faciliter la tâche, la commune vous accompagne et met à votre disposition des "sacs à crotte" à la mairie.

Règles de tonte de pelouse à respecter

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde.* »



Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage. Outre les tondeuses à gazon et les tracteurs de pelouse, elle s'applique aussi aux coupe-bordures, aux taille-haies, aux débroussailleuses, aux tronçonneuses, aux scarificateurs, aux motobineuses, aux motoculteurs, aux aspirateurs et souffleurs de feuilles, aux broyeurs de végétaux, mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression.

Depuis une modification en 1990 du Code général des collectivités territoriales, les maires des communes disposent d'un pouvoir de police générale en matière de lutte contre les bruits de voisinage. Ils sont autorisés à prendre un arrêté municipal fixant des créneaux horaires pour la tonte de pelouse. Par ailleurs, il faut savoir que les bruits de voisinage peuvent aussi être réglementés au niveau du département. Un arrêté préfectoral peut instaurer des règles en matière de tonte de pelouse.



Horaires de tonte pendant les jours ouvrables

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Horaires d'utilisation de la tondeuse à gazon le samedi

De 9h à 12h et de 15h à 19h.

Horaires de tonte le dimanche

De 10h à 12h.

Horaires de tonte les jours fériés

De 10h à 12h.

Si la tonte de pelouse est réalisée en dehors des créneaux horaires légaux ou prévus par l'arrêté municipal ou préfectoral, un voisin peut appeler la police, la police municipale ou la gendarmerie.

ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h30 - Vendredi 14h à 19h - Samedi 9h30 à 12h
Mercredi et vendredi 18h
vacances scolaires



Samedi 11 mai

Création au crochet - 9h30-10h30 et 10h30-11h30
Avec Danielle, sur réservation (matériel fourni)

Mercredi 15 mai et 05 juin

Histoires pour les tout-petits -10h

Les assistantes maternelles et les parents
en partenariat avec Carole LAMOULINE du RAM



Mercredi 15 mai et 12 juin

Les après-midis jeux de société -15h00 à 16h30

Avec Nathalie RAPEBACH, un moment à partager en famille ou entre amis. Venez découvrir de nouveaux jeux ou apportez-les vôtres

Samedi 18 mai et 15 juin

Atelier couture créative - 9h30 à 11h30 pour adultes

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD
d'Amaryllis Création au 03.29.31.97.04 (participation: 2€)



Mercredi 22 mai

Les Brico 'histoires -10h

Histoires et bricolage : "cailloux voyageurs"

Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation

Samedi 08 juin

Club de lecture -10h à 11h30

Venez partager vos coups de cœur, passer un moment convivial,
découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, Films,
musiques ou magazines ...



Mercredi 12 juin

Les Brico 'histoires -10h

Histoires et bricolage : "floraison"

Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation

ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Du samedi 9 mars 2024

Claudine C :

Veiller sur elle/ Jean Baptiste Andréa ****
Les enfants du val fleuri/ Christian Laborie ****
LA vie heureuse/ David Foenkinos ***

Colette :

Les morsures de l'ombre/ Karine Giebel ****
L'été circulaire/ Marion Brunet ****
Anatomie d'une chute (film) / Justine Triet ****

Marie Christine :

On dirait des hommes/ Fabrice Tassel ****
L'étranger dans la maison/ Shari Lapena ****
Le cœur en Islande/ Pierre Makyo ****

Anne-Marie :

Vous ne connaissez rien de moi/ Julie Héracès ****
Le loup/ Jean Marc Rochette ****
Boléro (film) / Anne fontaine ****

Claudine M :

Les voleurs d'innocence/ Sarai Walker ****
Il est où le patron ? / Maud Bénézit, Les Paysannes en polaire ****



Vous aimez la lecture, le cinéma ? Vous voulez discuter ou échanger ou simplement écouter ?

Venez partager vos coups de cœur en toute convivialité.
Animation pour tous, adhérent ou pas à la médiathèque.

Prochaine séance
Samedi 20 avril 2024



Tous les mois, ou presque, depuis le début de la saison 2023/23 l'école accueille des professionnels de tous horizons en organisant des stages pendant un week-end.

Les 26 et 27 janvier, c'est le danseur Paul Upali Gouëlle qui a fait danser quelque quarante élèves. Certaines avaient déjà eu l'occasion de danser avec lors du projet avec Scènes Vosges puisqu'il s'agit du répétiteur du chorégraphe Jean-Claude Gallota.



Les 6 et 7 avril, Lisa Lescout, jeune professeur diplômée de danse jazz est venue d'Alsace pour animer deux sessions de stage à destination des enfants et adultes. La trentaine de participantes a apprécié sa bienveillance, son style et sa méthode d'apprentissage. Tous les retours sont positifs et il n'est pas exclu qu'elle revienne pour animer d'autres stages.



Ecole de danse | Modern'Jazz | Dompaire

STAGE DANSE JAZZ

LISA LESCOUT

6 & 7 avril 2024

Formée auprès de nombreux pédagogues tels que Wayne, Barbara, Vivien, Vincent ou Patricia Karaszián, grands noms de la danse jazz, Lisa LESCOUT a également dansé avec plusieurs compagnies de danse à Lyon et à Strasbourg, où elle a pu développer son identité artistique et son essence scénique.

Diplômée créative, elle souhaite maintenant transmettre les fondamentaux de la danse jazz, dans l'esprit des classes, de leur personnalité et leur personnalité, en privilégiant l'idée que la danse jazz est avant tout, chez ses multiples origines, un langage corporel.

Son enseignement s'articule autour de la rythmicité corporelle, la relation musique-geste et l'expression artistique. Elle cherche à ce que les élèves appréhendent les essentiels de la danse jazz tout en gardant une liberté de mouvement.

- 2 cours d'1h : 15€ (à l'unité : 10 €)
- 2 cours d'1h30 : 22 € (à l'unité : 15 €)
- 10h-11h : 6/9 ans
- 11h-12h30 : ados
- 13h30-15h : adultes

MAISON DES ASSOCIATIONS - DOMPAIRE
Inscription obligatoire par mail avant le 3 avril 2024:
loisirsamitiedanse@gmail.com

Le prochain stage de danse modern'Jazz aura lieu les 18 et 19 mai 2024 et sera animé par Antoine Cardin, ancien danseur du Centre National Chorégraphique de Lorraine (CCN de Lorraine). On vous y attend nombreux !



LAD École de danse | Modern Jazz | Dompierre

STAGE **Danse contact**
Antoine CARDIN

**18 & 19
MAI 2024**

**Maison des associations
DOMPAIRE**

Ancien danseur du CCN-Ballet de Lorraine, Antoine Cardin s'est formé au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Il quitte la compagnie pour fonder la sienne et permettre à sa recherche artistique de faire surface. Il est professeur de danse diplômé d'État, sa pédagogie est tournée vers le développement de la relation au groupe et à l'environnement attenant. Antoine proposera une initiation à la danse contact, technique d'improvisation majeure de la danse contemporaine.

10h - 11h : 6/9 ans
11h-12h30 : ados
13h30-15h : adultes

2 cours d'1h : **15€**
(10€ à l'unité)
2 cours d'1h30 : **22€**
(15€ à l'unité)

INSCRIPTION :
avant le 5 mai 2024
loisirsamitiedanse@gmail.com



Un stage de danse africaine est également en cours d'organisation pour le mois de juin.

LAD recherche actuellement un nouveau professeur de danse pour la rentrée de la saison prochaine puisque Julia Blumberg a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière.

L'équipe dirigeante de LAD composée de Laurence Scheibel, Nathalie Lelarge et Marie Bourgaut s'est agrandie lors de la dernière assemblée générale le 25 mars dernier pour accueillir Audrey Houillon. Toutes les quatre ont à cœur d'organiser une reprise rapide des cours et se mobilisent depuis plusieurs semaines pour rechercher une solution pérenne.



CLUB LOISIRS ET AMITIES



CLUB LOISIRS ET AMITIES

Le Club recherche des personnes, retraitées ou pas, qui désireraient rejoindre notre équipe afin de passer de bons moments conviviaux en participant à des jeux de société :

Tarot, belote, rami, rummikub, scrabble, triominos ...

Nous organisons également entre nous, quelques repas au cours de la saison.

Les réunions hebdomadaires se déroulent à partir du 1er lundi du mois de septembre jusqu' au dernier lundi du mois de juillet à la salle de la gare, de 20 heures à 23 heures ; la cotisation pour l'année est de 15 euros.

Si vous êtes intéressés ou que vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez soit nous joindre au téléphone aux numéros ci-dessous ou soit vous rendre directement à la salle de la gare le lundi soir.

C' est avec plaisir que nous vous attendons !!!

Le Président Claude BOYE

Mr Claude BOYE : 06.16.88.12.80

Mme Yolande GANTOIS : 06.75.56.79.90

CLUB DE MADONNE A NAGLAINCOURT



Malgré la pluie et le vent, de nombreux marcheurs ont participé à la journée de la forme organisée par le Secteur 7 et le club de Madonna à Naglaincourt.

Cette matinée fut suivie d'un délicieux repas à la salle polyvalente.

Une nouvelle journée amicale et conviviale, ouverte à tous, est prévue le jeudi 18 avril à Épinal avec la Fédération Générations Mouvement. Le prix du repas est de 30,50€. Inscriptions urgentes.





Organisée par 2 professionnels des services de secours départementaux Nathalie Rebstock et Maxime Launais , 12 membres de notre club ont participé à une journée de formation consacrée à la prévention et aux secours civiques.

Une formation de grande qualité qui a permis de se familiariser aux gestes qui peuvent sauver et à l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque.

Compte tenu du degré de satisfaction des participants, une deuxième journée sera organisée l'année prochaine pour celles et ceux qui pourraient être intéressés par cette formation.

Photo "Didier Rouillon et Roger Rolland mettent en pratique l'utilisation d'un défibrillateur"

Pascal JEANROY
"parfois égaré, jamais perdu"
0786885042
<http://cvdelagitte.over-blog.com/>



LE POINT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU MONUMENT GÉNÉRAL LECLERC

Sur le bulletin de Mars – Avril 2024, nous vous avons présenté la description des travaux qui seraient réalisés au Monument Général Leclerc, description illustrée par quelques photographies. Depuis les travaux d'aménagement avancent à un rythme soutenu. Nous faisons ici un point sur leur avancement.

Une étape remarquable depuis la parution du dernier bulletin avec cette photo du monument couleur acier corten prise le 13 mars : le monument est badigeonné d'un produit qui lui donne une couleur rouille avant qu'il ne retrouve progressivement la couleur d'origine de la pierre par élimination des mousses et de la pollution.



Le monument a maintenant retrouvé son éclat, photo prise le 22 avril :



Notez que les marches d'accès au monument sont remplacées par des marches en pierre. La plantation de la bande de terre végétale au pied du monument est faite.

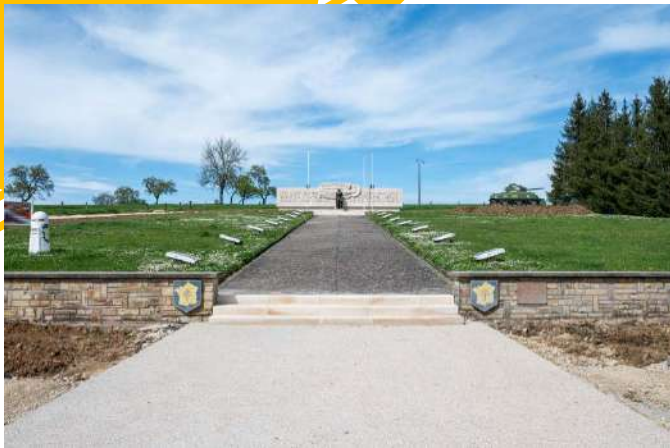
Entre ces deux phases, voici quelques photos prises lors de la réunion de chantier du 11 avril entre les Maires des communes de Dompaire, Madonne-et-Lamerey, le Maître d'Œuvre (*Agence ADP-Architecture du Paysage de Xertigny*) et l'Entreprise *TDE Travaux Publics – Terrassement, Démolition, Environnement*.



Chemin d'accès aux places de stationnement



Enrochement et réalisation des deux places de parking pour les personnes à mobilité réduite à gauche du monument.



Réalisation d'une dalle en béton désactivé et remplacement des marches dégradées par des marches en pierre pour accéder à l'allée centrale



Extension de la plateforme du char CORSE



La façade arrière du monument est également restaurée (reprise de l'étanchéité des joints et peinture)



Les lettres des noms de villes libérées par la 2^e DB sont repeintes sur le monument

14 mai 1950 Inauguration



Les travaux qu'il reste à réaliser devraient être terminés d'ici le 12 mai, date du Marché aux Fleurs.

Il reste à faire entre autres, l'aménagement des points d'information, le déplacement de la Borne, l'installation d'un banc près du char, l'aménagement des espaces verts, les plantations d'arbres, la restauration des écussons des régiments de la 2^e DB et le pavage des places de stationnement.

2024 Restauration



Avec la restauration du char CORSE réalisée en 2023 par le GTP, le site du Monument Général LECLERC entièrement réaménagé sera ainsi fin prêt pour la cérémonie du 80^e anniversaire du Souvenir de la Bataille de DOMPAIRE en septembre.

Les Echos de Madonna et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonna et Lamerey
Edition MAI-JUIN 2024

BIENVENUE A L'ECOLE... DE LA GITTE !



Le 29 mars dernier, les habitants de Madonna et Lamerey ainsi que les parents et enfants du RPI, étaient appelés à voter pour le futur nom de l'école de Lamerey. Au final, il y a eu 140 votants et les résultats sont les suivants :

- Un bulletin nul
- Ecole Anne Frank : 6 voix
- Ecole Julia Bertrand : 7 voix
- L'Écolienne : 16 voix
- Ecole Julie-Victoire Daubié : 17 voix
- Ecole du Colombier : 22 voix
- Ecole Vincent Munier : 22 voix
- Ecole de la Gitte : 49 voix

Notre école s'appellera donc désormais « **École de la Gitte** », après délibération lors du prochain Conseil Municipal.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui sont venues voter, et bien entendu, les élèves et les enseignants qui ont organisé et tenu ce scrutin.



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2024

Le **13 mars 2024** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, excepté Etienne DEMARCHE, excusé.

COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion 2023 de la Commune, dressé par Madame le Trésorier de Mirecourt.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Maire présente le compte administratif 2023 de la Commune, puis se retire pour le vote. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif de la Commune, et arrête ce qui suit :

Fonctionnement :

Dépenses	325 413.71 €
Recettes	376 085.64 €
Résultat de l'exercice excédent	50 671.93 €
Excédent reporté	175 515.27 €
Part affectée à l'investissement	0.00 €
Résultat de clôture excédent	226 187.20 €

Investissement :

Dépenses	43 469.96 €
Recettes	24 195.37 €
Résultat de l'exercice déficit	- 19 274.59 €
Excédent reporté	38 838.49 €
Résultat de clôture excédent	19 563. 90 €

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget prévisionnel 2024, et arrête ce qui suit :

Fonctionnement :

Dépenses	576 451.30 €
Recettes	576 451.30 €

Investissement :

Dépenses	676 412.74 €
Recettes	676 412.74 €

Le taux de fongibilité pour le fonctionnement est de 7.5 %.

Le taux de fongibilité pour l'investissement est de 7.5 %.

La Collectivité déroge au principe d'amortissement au prorata temporis.

AFFECTATION DU RESULTAT

	RESULTATS CUMULES Au 31.12.2022	AFFECTATION 2023	RESULTATS EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS	RESULTATS CUMULES Au 31.12.2023
INVESTISSEMENT	38 838,49 €		-19 274,59 €		19 563,90 €
FONCTIONNEMENT	180 318,06 €	4 802,79 €	50 671,93 €		226 187,20 €
TOTAUX :	219 156,55 €	4 802,79 €	31 397,34 €	0,00 €	245 751,10 €

	RESULTATS CUMULES Au 31.12.2023	RESTES A REALISER DEPENSES	RESTES A REALISER RECETTES	DISPONIBLE
INVESTISSEMENT	en Euros 19 563,90 €	en Euros 41 950,74 €	en Euros 96 000,00 €	en Euros 73 613,16 €
FONCTIONNEMENT	226 187,20 €	-	-	226 187,20 €
	245 751,10 €	41 950,74 €	96 000,00 €	299 800,36 €

	en Euros
Maximum disponible pour le compte 1068 :	226 187,20 €

Affectation au compte 1068 :	0,00 €
------------------------------	--------

Excédent de fonctionnement capitalisé	226 187,20 €
---------------------------------------	--------------

Affectation au 001 :	Excédent d'Investissement reporté :	19 563,90 €
	Déficit d'Investissement reporté	NEANT

Affectation au 002 :	Excédent de Fonctionnement reporté :	226 187,20 €
	Déficit de Fonctionnement reporté :	0,00 €

TAUX TAXES DIRECTES LOCALES 2024

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2023, est de nouveau voté à compter de 2024. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le Syndicat Scolaire de Dompierre ne fiscalisant plus, son taux est reporté sur la Commune, ce qui ne n'augmentera en aucun cas les impôts des particuliers. En conséquence, Monsieur le Maire propose les taux comme suit :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code Général des Impôts, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer les taux Communaux et Syndicat Scolaire compris pour l'année 2024 (le taux du Syndicat Scolaire disparaît sur la taxe foncière 2024) :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

Commune 42.37 %

Syndicat Scolaire 2.45 %

Soit : 44.82 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties :

Commune 34.94 %

Syndicat Scolaire 2.02 %

Soit : 36.96 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :

Commune 21.19 %

Syndicat scolaire 1.22 %

Soit : 22.41 %

- Charge Monsieur le Maire :
- de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- de transmettre l'état 1259 complété accompagné d'une copie de la présente décision.

AMORTISSEMENTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'amortir en mode linéaire, les travaux suivants :

- Assainissement Com-Com Bâtiment Communal, compte 2804182, année 2014, durée 10 ans, soit 250.00 €/an,
- Participation fibre, compte 28046, année 2021, durée 5 ans, soit 881.00 €/an.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

Le **27 mars 2024** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, tous présents (*arrivée de Claire THIEBAUT à 21h30 pour la deuxième partie des délibérations*).

DEMANDES DE SUBVENTIONS DETR, FOND DE CONCOURS COM-COM, CONSEIL REGIONAL, CONSEIL DEPARTEMENTAL, FOND VERT, AGENCE DE L'EAU ET AMENDES DE POLICE, POUR LA RD 38

Afin de mettre en œuvre des travaux de réfection et d'aménagement de voirie, rénovation de l'éclairage public, enfouissement de réseaux, création et aménagement d'espaces verts, pour la **Route de Madonne (RD 38)** (montant total des travaux HT : 287 879.02 €), la commune souhaite déposer des demandes d'aides financières.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après avoir délibéré :

- Adopte l'opération et les modalités de financement ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subventions.

FISCALISATION 2024 DES PARTICIPATIONS AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fiscalise les participations 2024 de la commune aux structures intercommunales suivantes :

- SIVU Salle Polyvalente	8 994.00 €
- SIVU des Pompiers de Dompaire / Madonne-et-Lamerey	4 170.00 €

PARTICIPATION 2024 AUX ACTIVITES SPORTIVES ET SOCIO-CULTURELLES POUR LES ENFANTS DE MADONNE-ET-LAMEREY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de participer pour 2024, à hauteur de 50 € par an et par enfant, pour les enfants de Madonne-et Lamerey, jusqu'à 16 ans inclus, à l'inscription aux activités sportives et socioculturelles par l'intermédiaire d'associations locales, sur justificatif de règlement.

ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES ET CULTURELLES 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe à 4.00 € par jour et par enfant (avec un plafond de 88 € par an et par enfant) la participation de la commune, pour les séjours en CLSH, ALSH, accueil loisirs, colonie de vacances, agréées pour l'exercice 2024.

ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte d'encaisser le chèque n°3262305 - ALLIANZ IARD - 1 Cours Michelet CS 30051 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, en remboursement des frais d'expertise liés au dossier de la « *Maison JAMBART* », d'un montant de 1 848.24 €.

PRIME D'INFLATION AU PERSONNEL

Le Conseil Municipal, avec 6 voix pour, 2 abstentions, et 3 voix contre, décide d'octroyer une prime d'inflation à tout le personnel communal. **La validation définitive ne pourra être effective qu'après accord du Centre de Gestion des Vosges, prévu vers le 23 mai 2024.**

POINTS DIVERS

- ✓ Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de valider les tableaux synthétisant les avis des services sur les dossiers de modification du **PLU** et les doléances transmises au cours de l'enquête publique.
- ✓ Le Conseil Municipal, avec 8 voix pour et 2 abstentions, décide de faire l'acquisition d'une **plaque vibrante** permettant la pose d'enrobé à froid.



Avec cette plaque vibrante, Eric, notre employé communal, pourra continuer d'entretenir la cour de l'école, comme il vient de le faire encore récemment en rénovant une partie du grillage.

RAPPELS « ACOUSTIQUES »

Les **travaux de bricolage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuse, tailles-haies et autres, ne peuvent être effectués, sous peine de sanctions, que dans les créneaux horaires définis par arrêté préfectoral :



- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Concernant les travaux extérieurs, nous rappelons que **tout dépôt sauvage d'ordures ménagères ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que le brûlage à l'air libre sont absolument interdits**, et que la déchèterie de Dompierre dispose, entre autres, d'une benne à déchets végétaux.

Nous vous remercions donc de bien vouloir respecter ces règles et de faire preuve de civisme !

Recherche de terrain pour entraînement canin :

Une personne a pris contact avec la Mairie à la recherche d'un terrain susceptible d'accueillir de l'entraînement canin (terrain d'au moins 500 m²).

Si vous possédez un terrain qui pourrait convenir à ce projet, merci de vous rapprocher de la Mairie pour avoir davantage de précisions.

Mairie de Madonne et Lamerey

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madonne et Lamerey



Les communes de
DOMPAIRE et MADONNE-&-LAMEREY
présentent

La Balance

À LA GARE

Samedi
1^{er} JUIN
de tôt le matin à ...
tard le soir !

FESTIVAL INTERGÉNÉRATIONNEL

FOOD TRUCK, BUVETTE & PETITE RESTAURATION

3 CONCERTS GRATUITS

JOURNÉE RÉSERVÉE AUX ADOS* :

Stage de danse contemporaine & hip-hop
Ateliers graff', rétrogaming, jeux vidéos ..

SOIRÉE TOUT PUBLIC* :

Spectacle et concerts

*Animations gratuites, excepté le stage de danse (15€).

PROGRAMME
COMPLÉT



Salle polyvalente en extérieur - Rue de la Gare 88270 DOMPAIRE



Ca Balance

14 ANS

SAMEDI 1^{er} JUIN
PROGRAMME
DE LA JOURNÉE
RÉSERVÉE
AUX ADOS

DE 9H À 12H

De 10 à 17 ans / sur inscription - Tarif : 15 €

Stage de danse / atelier croisé

Danse contemporaine et hip-hop

Tony Priceless
Danseur et
chorégraphe hip-hop



Julia Blumberg
Danseuse
et chorégraphe

12H - 14H REPAS ADOS/INTERVENANTS

DE 14H À 18H30

De 10 à 17 ans - Accès libre

Atelier graff'

avec l'association PACCT

Réalisation d'un graff
collectif de 2,50 x 5 m



Lori Valdenaire
Artiste-graiffeur

DE 14H À 18H30

Tout public - Accès libre

Atelier retrogaming & jeux vidéos HD

avec l'association R.A.G.E

Borne d'arcade
et consoles
en tout genre



PAOT
PARTENARIAT DES ACTEURS ORANGEOIS
CULTUREL ET ÉDUCATIF

Cinéligue
CRAVLOR
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT GRAND EST

Atelier jeux vidéos avec CRAVLOR

Jeu vidéo coopératif
sur grand écran

DE 14H À 17H

Tout public - Accès libre

Atelier recyclage

animé par le SICOTRAL



Smooocycllette
Jeu en bois

Roue des déchets (pour poser des questions sur le tri et le compostage)
Atelier Tawashis (fabrication d'éponges avec des chaussettes)

DE 17H45 À 18H15

Tout public - Accès libre

Valorisation du travail des ados

Mise en lumière par le biais d'une petite chorégraphie
préparée le matin

suivie d'une représentation théâtrale proposée
par la Compagnie «Les Joli(e)s Mômes».

Encadré par : **Nicolas Sion**.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Attention : Inscription obligatoire pour le stage de danse (TARIF : 15€)

auprès de Mickaël NICOLAS au 03 29 36 68 67 ou au 06 43 32 84 83

ou par mail à jeunesse.dompain@orange.fr



Ca Balance à 14 ANS

SAMEDI 1^{er} JUIN
PROGRAMME
DE LA SOIRÉE

À PARTIR DE 21H
CONCERT
du groupe **SHIVER**

Chansons anglaises
Reprises Pop/Rock des années 70 et 80



DE 17H À 18H

Tout public

SPECTACLE - CONCERT
«On n'est pas des robots !»
par BOUCLETTE

Spectacle entièrement musical,
composé de chansons originales
destinées à un public familial



DE 18H30 À 21H

CONCERT, "POTOFEU"

du groupe
Répertoire varié :
Bluegrass, Irlandais,
Chansons anglaises
Chansons françaises



ET TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE...

**BUVETTE, FOODTRUCK
& PETITE RESTAURATION**
dans un esprit quinquette !

RENSEIGNEMENTS

auprès de la mairie de Dompierre au 03 29 36 50 54
ou par mail à mairie.dompierre@orange.fr



MADONNE ET LAMEREY

VIDE-GRENIERS

LE SAMEDI 11 MAI 2024

Renseignements et réservation : (obligatoire)

06 19 55 35 85 • 06 19 23 05 30

Aucun remboursement ne sera effectué

2€ le mètre

RESTAURATION et
BUVETTE sur place

Election de Miss et
Mister Fleurs 2024
Le samedi à 18h00

De 12h à 21h

Au Monument Leclerc

Organisé par la Lamadonienne

Foyers Ruraux
des Vosges



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

LE MARCHÉ AUX FLEURS

12 MAI 2024

MADONNE ET LAMEREY 88270
AU MONUMENT LECLERC

21^{ème} édition

Apéritif concert
Animations

Cette année retrouvez nous rue
du Maréchal Leclerc



Fleurs, Replants, Motoculture,
Jardinage, Produits du terroir,
Nature et Bois, Artisanat d'art,
Expositions de peintures

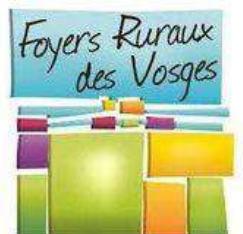
RESTAURATION ET
BUVETTE SUR PLACE

CONTACT : 06.19.55.35.85 OU 06.19.23.05.30

LALAMADONIENNE@GMAIL.COM

Organisé par le foyer rural :

LA LAMADONIENNE



EXPOSITION

LA MAISON DES ASSOCIATIONS
MÉDIATHÈQUE

DU 15 MAI AU 29 JUIN

Fossiles et
minéraux
de Marcel
PARISON



Au RPE en mai et juin



Le Relais Petite Enfance du secteur de Dompaire vous propose

Des petites sorties extérieures afin de profiter du grand air pour raconter des histoires ou tout simplement pour se promener. Pensez à prendre vos porte-bébé ou poussette.

Mais aussi des ateliers cuisine pour les petits et les grands gourmands. Moment convivial et d'échange autour d'une recette

Sur inscription obligatoire

06 08 98 76 78 ou

clamouline@ccmirecourtdompaire.fr

On vous attend nombreux!



➤ **Balades au départ de Dompaire**

9h30 - place des jardins Résal à Dompaire
Mercredi 22 mai et jeudi 27 juin

➤ **Ateliers cuisine à Dompaire**

9h30 - 3 rue Charles Gérôme
Lundi 27 mai et lundi 17 juin.



Ateliers artistiques

Eveil sensoriel

La Communauté de Communes Mirecourt Dompaire, dans le cadre du CTEAC, vous propose

Des ateliers d'éveil artistique et sensoriel autour de la marionnette, des sons, de la musique, du théâtre d'ombres et des textiles avec la Cie Héliotrope.

Moment d'échanges et de partages autour de la manipulation, de la fabrication de sac à sons, des images et des ombres. Émerveillement et complicité sont au rendez-vous.

On vous attend nombreux!



➤ **Au Relais à Dompaire**

3 rue Charles Gérôme

Ateliers sur inscription de 9h à 10h
22 mai : théâtre d'ombres

12 juin : images, ombres et sons

➤ **A la médiathèque de Dompaire dans la maison des associations**

29 mai : 10h30-11h30 : théâtre d'ombres

16h30-17h30 : images, ombres et sons

Réservation : 06 08 98 76 78

clamouline@ccmirecourtdompaire.fr



Samedi 8 juin

à 17h30

Les mystères des légumineuses
Spectacle familial à partir de 7 ans



Collaps'art

De la photosynthèse aux engrais verts en passant par les rhizobiums, des protéines végétales à la fabrication des mystérieux prouts, vous saurez tout sur ces végétaux du futur qui sauveront le monde grâce au Professeur Bouldanof, à l'animatrice Anne-Lyse Petitpré et la doctorante Brigitte Deterrain.

En plus du spectacle (50 min), parcourez l'exposition "l'assiette locale et gastronomique de 2050 !" et testez le jeu d'animation autour des graines réalisé par les élèves du LEGTA de Mirecourt.

Réservation recommandée au 03 29 36 69 99

Pôle culturel de la Communauté de Communes Mirecourt Dompaire
3 rue Charles Gérôme 88270 DOMPAIRE

Dans le cadre de la programmation Science avec et pour la société :

De l'assiette au climat

Quelles agricultures, quels paysages ?



Projections-débats, Sorties nature,
Théâtre scientifique, Rencontres, Ateliers

www.espace-services-jeunesse-nancy-metz.fr

Lundi 17 juin

à 9h30

Les petits déjeuners à la loupe
Atelier « Mon assiette de saison »



Accessible aux très jeunes publics jusqu'à 6 ans, accompagnés d'un adulte – 30 minutes

Les raisons de consommer des produits locaux et de saisons sont multiples : réduire la pollution engendrée par le transport des aliments, encourager l'économie locale et la consommation de produits frais, profiter des bienfaits nutritionnels des aliments... Encore faut-il savoir quelle est la saison de quel aliment !

Découvrez les outils de la Mallette A la bonne fr'enquête pour aborder de manière transversale les enjeux de l'alimentation durable dès le plus jeune âge.

Réservation recommandée au 06 08 98 76 78

Relais Petite enfance de la Communauté de Communes Mirecourt Dompaire
3 rue Charles Gérôme Dompaire

Dans le cadre de la programmation Science avec et pour la société :

De l'assiette au climat

Quelles agricultures, quels paysages ?



Projections-débats, Sorties nature,
Théâtre scientifique, Rencontres, Ateliers

www.espace-services-jeunesse-nancy-metz.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE Samedi 15 juin 2024



**Maison des
Associations
DOMPAIRE dès
18h30**

**MUSIQUE MUNICIPALE
DOMPAIRE-LAMEREY**



Restitutions des ateliers de pratiques théâtrales



« *TEUF de fin d'année* » le mercredi 19 juin à 19h

par l'atelier enfant de Dompnaire, les groupes de Sanchey et l'atelier inter-générationnel de Baudricourt. En amont de cette représentation, les groupes se sont lancés des défis. Ils montent sur scène, pour vous les présenter.

« *Comme des flèches vivantes* » le lundi 24 juin à 19h

par l'atelier pré-ado de Dompnaire

A la salle polyvalente de Dompnaire Lamerey
(195 Rue des Grands Jardins)



Venez assister aux restitutions des groupes de pratiques théâtrales de Dompnaire proposées par Nicolas Sion et Sandrine Claude pour la Cie des Jolies Mômes et vous donner envie de faire partie de l'aventure l'année prochaine !



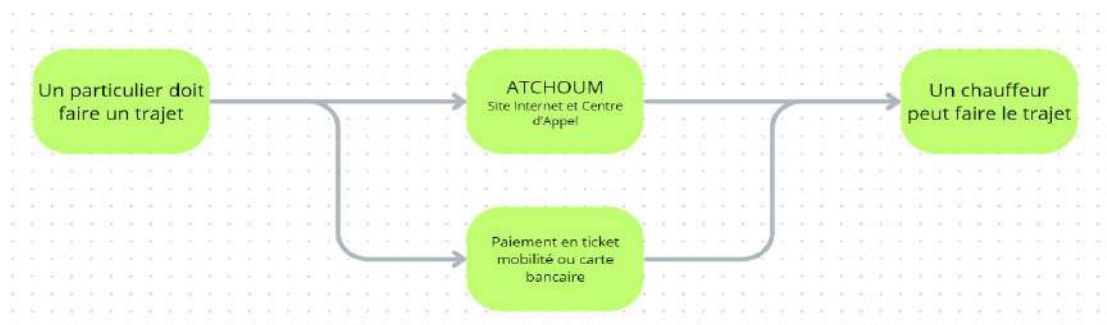
DISPOSITIF TRANSPORT SOLIDAIRE

La com com Mirecourt Dompierre a souhaité mettre en place, sur son territoire, un dispositif de transport solidaire. A cet effet, un partenariat financier a été signé avec la société ATCHOUM.

Atchoum s'inscrit dans une logique de dynamisme du tissu rural. Cette solution vise à permettre à toute personne, qui ne dispose d'aucun moyen de transport, de pouvoir se rendre à un rdv médical, faire ses courses ou autre grâce notamment, à l'entraide intergénérationnelle. Pour se faire, Atchoum - entreprise d'utilité sociale - a développé un concept de transport solidaire. Elle souhaite promouvoir les solutions de mobilité solidaires, durables et inclusives.

Atchoum a développé la "**Solution Mobilité**".

Comment ça marche ?



2 hypothèses : Vous désirez devenir chauffeur solidaire. Afin de vous faire connaître, il convient de joindre le centre d'appel au 0 806 110 44. Votre interlocuteur prendra en compte vos contraintes horaires, vos jours disponibles. Vous bénéficierez d'une assurance et vous percevrez une indemnisation.

Vous devez vous rendre à un rdv, faire vos courses et vous ne disposez pas de moyen de transport. Vous pouvez téléphoner au centre d'appel 0 806 110 44 ou faire la démarche sur le site internet. Votre interlocuteur va prendre en compte vos besoins et prendra le relais afin de trouver un chauffeur correspondant à votre demande. Vous serez mis directement en relation avec ce chauffeur.

Le paiement peut se faire :

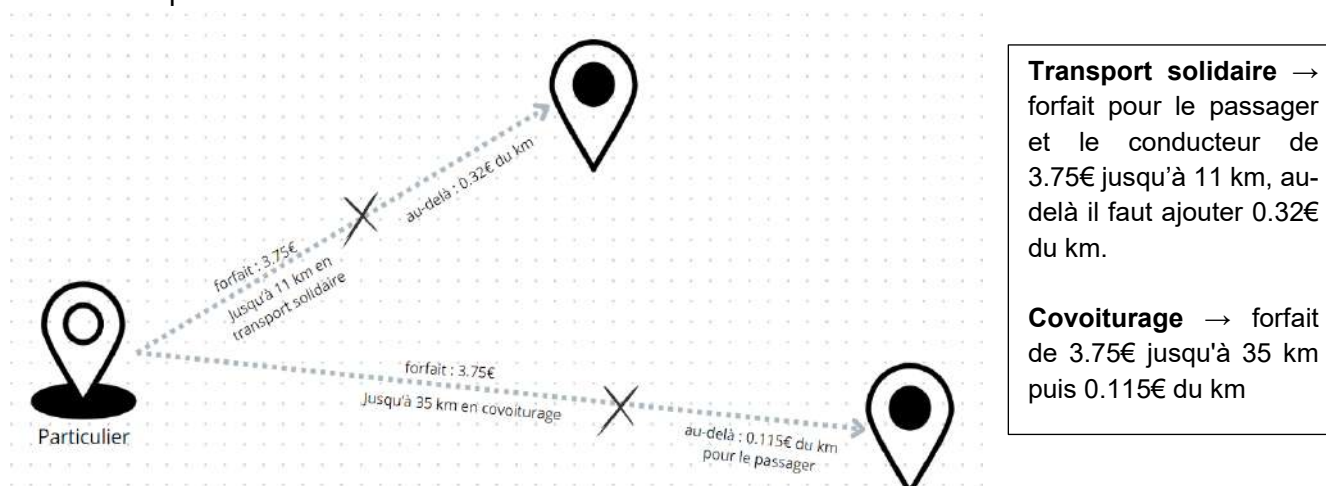
- Soit par carte bancaire
- Soit par ticket unitaire valeur de 1.25€ (Carnet de tickets de mobilité : 10 tickets à 12.50€ TTC)

Pour rappel :

Site internet : <https://www.atchoum.com>

Tél : 0 806 110 444 (n° sans surcoût), du lundi au vendredi, 8h45 à 12h15 _ 13h45 à 17h15.

La société ATCHOUM a également mis en place le covoiturage local et solidaire à destination des salariés d'entreprises. Tarifs :





INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

☎ 03 29 36 50 54 - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

☎ 03 29 36 61 44

Alain MOUROT 06 70 21 02 83

Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22

Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h

Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis

Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

☎ 03 29 34 67 57 - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

☎ 03 29 36 69 99

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à 12h

☎ 03 29 36 69 99- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RONSTALDER Léa

☎ 03 29 38 54 55

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine

☎ 03 29 82 23 05

Conciliateur de justice

☎ 03 29 36 69 99

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

☎ 03 29 38 54 55